



APPELER UN CHAT UN CHAT

Tout en partageant l'analyse de notre syndicat national sur [cette opération de communication](#), la rédaction d'Antidote s'est amusée à poser quelques questions à notre grand gourou de Bercy. Donc derrière le pseudo « contrôle fiscal 44 », se trouvait votre Hebdo favori. Extrait :

Contrôle Fiscal 44 : Bonjour, les nouvelles orientations du contrôle fiscal privilégient la quantité à la qualité ! Cette politique est dangereuse et décourage les collègues de la sphère contrôle.

Bruno Parent : Mais ce n'est absolument pas le cas ! Je déduis de votre question qu'il faut continuer à faire la pédagogie de notre politique en la matière notamment à la faveur du changement d'indicateurs qui, après de longues et larges discussions, vient d'être effectué. Je dirais même que la diversification des modalités d'intervention et leur meilleure prise en compte en termes d'objectifs participent à une politique de qualité.

Traduction de la réponse : vous êtes décidément trop bêtes, vous ne comprenez pas que je veux juste faire votre bonheur ! Ce cri du cœur, tel un animal blessé, ne cache pas l'abus des éléments de langage de la [novlangue néolibérale](#). Depuis 20 ans, devant les oppositions à chaque contre réforme, les tenants de la doxa néo libérale nous parlent de problème de « pédagogie ». Nous sommes pourtant unanimes, l'objectif, c'est juste de faire « du bâton ».

C'EST L'HEURE DU BILAN DE COMPÉTENCE !

Après avoir substantiellement réorienté le contrôle fiscal au mois de décembre, de manière brutale et sans concertation, voici que la DRFiP 44 doit expérimenter le [« bilan de compétence »](#). Ce dispositif de « suivi des compétences » est mis en place au sein de la DGFIP pour les *« les cadres supérieurs et les inspecteurs affectés dans les services centraux, les chefs de brigades et les vérificateurs au sein du contrôle fiscal »*.

Annoncé dès mars 2017 sous le nom de « bilan de compétences », il est lancé aujourd'hui sous le vocable *« mise en place du suivi des compétences »* !

Le projet de note de service de l'administration se garde bien d'indiquer le cadre juridique d'un tel dispositif...car il n'existe pas !

Pour la CGT, même si la DG a modifié sa dénomination, ce dispositif contrevient toujours à la réglementation en matière de « bilan de compétence », ainsi que plus largement en matière de conditions d'évaluation des agent-es.

Ce dispositif jette le trouble chez les collègues, avec l'impression d'une suspicion permanente de Bercy sur leur travail ! Rappelons que si les résultats du contrôle fiscal ont chuté ces dernières années, ce n'est certainement pas de la faute des collègues du contrôle fiscal mais la conséquence de la dégradation générale de notre administration.

D'ors et déjà, une première réunion des collègues du contrôle fiscal 44 est organisée. Il est hors de question de rester isolé.e, sans rien faire.

Attaqué-es sur nos missions, attaqué-es sur nos règles de gestion, ça doit bouger !



TOUR BRETAGNE : DÉCOLLAGE ?

Le feuilleton continue à la Tour Bretagne. Après les [dernières révélations](#) sur l'impossibilité technique de procéder à un désamiantage « sécurisé » en site occupé, plusieurs administrations dont la DGFIP, relancent le plan B « relogement » (provisoire ou définitif ?).

Mais le calendrier des opérations reste flou à ce stade, comme l'avenir même de cette tour qui vieillit vraiment mal. En attendant, les questions de sécurité immédiate des collègues ne sont pas résolues. On fait quoi à part croiser les doigts ? Les syndicats CGT (avec l'intersyndicale) s'emploient à [clarifier la situation](#).

LE MALHEUR DES UNS...

Les organisations syndicales (et les agent-es) n'ont pas emporté le morceau pour le maintien du poste de Derval mais elles ont eu un lot de consolation. Le multicopieur de l'ex-trésorerie de Derval a été réaffecté aux locaux syndicaux de Cambronne. Cynisme ou démagogie de la part de la Direction ?

